

**FORÊT** | Une intervention à but sylvopastoral a été menée sur la commune de Laye dans les Hautes-Alpes. Un bel exemple de gestion durable du patrimoine forestier.

## Une **opération concertée** entre public et privé

Comme dans beaucoup de secteurs des Hautes-Alpes, une partie des landes qui était jadis pâturée s'est boisée au fil du temps dans la commune de Laye.

Ces zones de parcours se referment et deviennent de moins en moins propices au pâturage, d'autant que sur ce petit massif situé entre la route nationale et la station de ski, de nombreux arbres ont été cassés et déracinés, empêchant la libre circulation des bovins.

Ici, les peuplements forestiers sont composés d'une majorité de pins sylvestres et quelques mélèzes, arbres pionniers par nature. Sont également présents des îlots de pins noirs d'Autriche et épicéas, issus de plantations réalisées il y a une cinquantaine d'années.

Un propriétaire et éleveur a sollicité la chambre d'agriculture des Hautes-Alpes pour savoir ce qu'il était possible de faire pour améliorer la qualité pastorale de ses pâturages et récolter les arbres endommagés. Afin de répondre à sa demande tout en restant dans le cadre légal de la gestion

durable des forêts, une intervention à but sylvopastoral lui a été conseillée.

Les règles à respecter dans ce type d'intervention : intensité de la coupe en fonction des essences et du stade de développement du peuplement, sont consignées dans un guide disponible dans les chambres d'agriculture et sur leurs sites Internet.

Afin de rendre possible l'intervention en offrant un volume de bois suffisant pour qu'un exploitant forestier se déplace, la chambre d'agriculture a contacté les propriétaires forestiers voisins afin de proposer le même type d'intervention.

### Un partenariat fructueux

Lors de ces investigations, il s'est avéré que dans une partie de la forêt communale de Laye voisine, incluse dans la zone de parcours, une coupe de bois n'avait pas pu être réalisée car non desservie.

Le projet a été présenté au conseil municipal et à l'ONF, qui ont décidé de mettre en œuvre cette

coupe de bois afin de profiter de l'opportunité de cette opération groupée et des possibilités de vidange des bois qu'elle offrait.

Au printemps 2023, l'opération a été réalisée par la Société Alpine des Bois sous la maîtrise d'œuvre de l'AFAB 05, un gestionnaire forestier professionnel pour trois propriétaires privés et de l'ONF pour la partie de forêt communale. Au total, 630 m<sup>3</sup> de rondins ont été exploités et dirigés vers la filière aval de la région : valorisation en bois énergie et bois industrie (pâte à papier et billon de sciage pour palettes). Cette coupe de bois commerciale s'est négociée au prix moyen de vente voisin de 18 €/m<sup>3</sup>. Cette première intervention sylvicole dans ce secteur a permis d'améliorer les parcours pour les deux éleveurs bovins de la commune sur environ 7,7 ha (5,4 ha en forêt privée et 2,3 ha en forêt communale), grâce au partenariat forêt publique et privée. ■

Jean-Michel Rayne, chambre d'agriculture des Hautes-Alpes



Cette coupe sur la commune de Laye a permis d'améliorer les parcours de deux éleveurs bovins. Elle a concerné 630 m<sup>3</sup> de rondins.